



Comité Départemental Golf de la Dordogne

FICHE DE PRET DE MATÉRIEL EDUCATIF POUR INITIATION AU « P 'TIT GOLF ».

Mise à disposition pour :

Responsable de la structure :

Date de prise en charge :

Date de retour :

Matériel emprunté :

- 26 clubs de type « petit bois » dont 20 pour droitiers et 6 pour gauchers.
- 9 piquets drapeaux (3 blancs, 3 rouges, 3 jaunes)
- 18 cônes (6 blancs, 6 rouges, 6 jaunes)
- 20 piquets (10 blancs, 5 rouges, 5 jaunes)
- 40 coupelles plastiques (10 de chaque couleur)
- 120 balles mousse
- 3 balles mousse haute densité
- 1 grand sac de rangement

Le nettoyage/désinfection du matériel et le remplacement du matériel « fongible » est à assurer par la structure emprunteuse.

Fait à

Le

Pour le C.D GOLF DORDOGNE
P.O. et au titre de la Présidente
Pierre GARDETTE
En charge de la commission scolaire

Pour l'EMPRUNTEUR



Conditions de prêt du sac pédagogique P'tit Golf

Vous allez, ou vous venez de, recevoir un sac pédagogique qui vous est fourni en prêt pour 1 ou 2 période(s) par le Comité de golf de la Dordogne et dont la gestion est assurée par l'USEP24.

L'inventaire du matériel qui vous est proposé est le suivant :

- **26 clubs de type « petit bois » dont 20 pour droitiers et 6 pour gauchers.**
- **9 piquets drapeaux (3 blancs, 3 rouges, 3 jaunes)**
- **18 cônes (6 blancs, 6 rouges, 6 jaunes)**
- **20 piquets (10 blancs, 5 rouges, 5 jaunes)**
- **40 coupelles plastiques (10 de chaque couleur)**
- **120 balles mousse**
- **3 balles mousse haute densité**
- **1 grand sac de rangement**

Le grand sac de rangement ne peut pas servir pour le transport sur les sites d'activité. Il ne peut être utilisé que pour le stockage et le transport entre les lieux de prêt.

Lorsque vous utilisez le matériel, faites le transporter par les élèves, cela les implique dans le cadre de « l'autonomie et initiative » et permet de travailler une forme d'auto socio sécurité (clubs tenus par la tête de club et non balancés).

Le contenu a été mis à niveau lors du « départ » mais nous vous demandons de bien vouloir vérifier le contenu avec vos élèves et la personne qui vous remettra le sac et cela avant utilisation. Si vous constatez des manques ou erreurs de contenus, merci de bien vouloir nous le signaler en utilisant le formulaire de contact du site de l'USEP : <https://www.usep.laligue24.org/nous-contacter> .

Nous vous invitons, en cas de perte ou de casse du matériel « fongible » (piquets, coupelles, plots, cônes, balles) à en effectuer le remplacement par vous-même (Casal sport ou Decathlon).

S'il y a des éléments manquants au retour, ceux-ci seront facturés à l'école ou à l'établissement à prix coûtant.

Le remplacement des clubs usagés et des sacs est assuré Par le comité de Golf.

Le nettoyage/désinfection du matériel est à assurer par la structure emprunteuse.

Pour retourner le sac en fin de cycle, il conviendra de contacter Pierre GARDETTE (06.48.95.70.05 – famillegardette@hotmail.com) afin de fixer les modalités. Une vérification conjointe de l'inventaire sera faite.

Vous trouverez toute la documentation nécessaire afin d'effectuer au mieux votre cycle, sur la page spécifique du site de la :



<https://www.ffgolf.org/Jouer/Jeunes/Documentation-et-supports-golf-scolaire>

Pour en assurer la durabilité, merci de prendre soin et faire prendre soin du matériel qui est le bien de tous.

Le comité se réserve le droit de récupérer à tout moment le sac pour effectuer des actions de promotion du golf scolaire le nécessitant.